

UNION des DÉMOCRATES
MUSULMANS FRANÇAIS

LE RAPPORT SUR LA
LUTTE CONTRE
L'ISLAMOPHOBIE



Assurer la sécurité
des communautés
musulmanes
européennes, une
nécessité à l'heure
où les musulmans
sont devenus des
proies électorales



Face à la montée
des persécutions
verbales, physiques
et des attaques
terroristes
antimusulmans, il
est de l'intérêt de
chaque État de
combattre
l'islamophobie sur
le sol européen en
assurant la sécurité
des communautés
musulmanes
d'Europe



Une loi
Condamnant
la diffusion de
discours de haine
envers la
communauté
musulmane s'impose



LA LUTTE CONTRE L'ISLAMOPHOBIE

Face à la montée des persécutions verbales, physiques et des attaques terroristes antimusulmans de ces dernières décennies, il est de l'intérêt de chaque État de combattre l'islamophobie sur le sol européen en assurant la sécurité des communautés musulmanes d'Europe (au travers des mosquées, écoles et cimetières musulmans régulièrement pris pour cible).

À la lumière des récents attentats terroristes perpétrés dans les mosquées de Christchurch en Nouvelle-Zélande (dont on sait que le terroriste s'est radicalisé lors de son séjour en France), il semble aujourd'hui plus que nécessaire de mettre en place une loi mettant en exergue le combat contre l'islamophobie au sein de l'Union européenne et d'assurer la sécurité des communautés musulmanes européennes.

Cette loi condamnera toute diffusion de discours de haine envers la communauté musulmane et permettrait, notamment en France, au ministère de l'intérieur de dissoudre toutes associations ou groupements islamophobes, tous médias qui exploitent cette littérature islamophobe pour se faire du profit en véhiculant des théories complotistes dangereuses (à l'exemple de la théorie du grand remplacement).

Cette loi insistera sur la nécessité pour les gouvernements européens d'élaborer et d'adopter une définition pratique de l'islamophobie à l'heure où certains acteurs se cachent derrière une critique raisonnée de l'islam pour véhiculer en réalité de véritables appels à la détestation des musulmans.

Une définition concrète est le point de départ de ce dispositif alors que des personnalités influentes essaient de le détourner à l'instar d'une Caroline Fourest. Cette dernière avait en 2003 rédigé une tribune à Libé pour expliquer l'origine du mot islamophobie inventé, d'après ses dires, par les mollahs iraniens qui souhaitaient faire passer les femmes qui refusaient de porter le voile pour de "mauvaises musulmanes".

Ce mensonge est souvent repris depuis dans la presse par d'autres personnes, y compris des politiques.

En réalité, nous savons que le mot islamophobie a été employé pour la première fois en 1910, en période coloniale par l'ethnologue Alain Quellien afin de décrire les préjugés contre l'islam répandu chez les peuples de civilisation occidentale et chrétienne.



Au même titre que toutes les institutions ont trouvé un consensus autour du mot homophobie pour désigner le fait de manifester de la haine envers une personne en raison de son orientation sexuelle réelle ou supposée, l'islamophobie doit-être reconnu comme la diffusion de haine envers les personnes en raison de leur religion réelle ou supposée.

Ce dispositif s'accompagnera par un meilleur accueil des victimes d'islamophobie et une amélioration des procédures de signalement des contenus haineux sur Internet et les réseaux sociaux puisqu'aujourd'hui, ces procédures sont dans les faits difficiles auprès de l'administration en charge. Plusieurs signalement ont été reclassifié ou clairement jamais enregistrés.

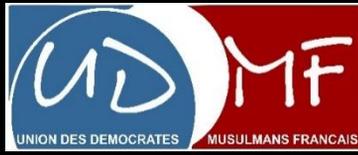
Cette lutte passera également par des actions de sensibilisation et de prévention auprès des jeunes.

La campagne des Présidentielles 2022 a largement montré comment une large partie des candidats ont exploité la haine des musulmans pour monter dans les sondages. Marine Le Pen, Valérie Pécresse et Éric Zemmour se sont clairement positionner pour interdire notamment le port du voile partout dans l'espace public.

Le fait de criminaliser la visibilité des musulmans est un danger pour la démocratie, pour l'Etat de droit et plus largement pour la République.

Le fait aujourd'hui de s'habituer à ces discours extrêmes envers les musulmans est un fléau qu'il faut impérativement freiner par un arsenal juridique suffisamment contraignant.

.



<https://parti-udmf.fr>

UNION DES DÉMOCRATES MUSULMANS FRANÇAIS

**Le citoyen est libre
de manifester sa
croyance dans l'espace
public.**

C'est ça la laïcité.

